

MEDEF
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Élections Régionales 2015

**Les propositions du MEDEF Provence-Alpes-Côte d'Azur
& de ses branches professionnelles**

AVANT-PROPOS

Nous vivons depuis bientôt huit ans une crise internationale sans précédent. Une crise dont les soubresauts secouent toujours très fortement l'économie des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Malgré cela, notre région regorge de talents et le champ des possibles demeure immense.

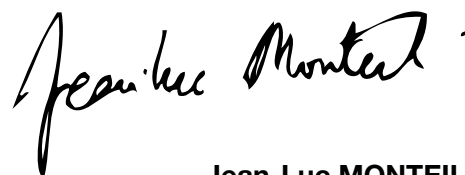
Les prochaines élections régionales doivent dès lors constituer une occasion pour trouver un nouvel élan, porteur d'espoirs et de projets. Inédites, elles sont le fruit de la réforme territoriale qui consacre les Régions en tant que pivots de l'administration locale et chefs de file du développement économique et de l'aménagement du territoire. Le rôle et les responsabilités des futur(e)s élu(e)s des Conseils régionaux en sont dès lors considérablement renforcés.

Porte-parole des acteurs économiques, le MEDEF Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité se mobiliser et agir pour développer l'attractivité de nos territoires et la compétitivité de nos entreprises.

Dans cette optique, nous proposons de faire de PACA une terre de croissance économique au service de l'emploi, première de nos batailles et boussole de l'ensemble des priorités d'actions identifiées par les entrepreneurs.

Résolument tournées vers l'avenir, ces ambitions nécessiteront la mobilisation de tous pour être mises en œuvre : pouvoirs publics, partenaires sociaux, entrepreneurs, acteurs de la société civile, etc.

La réussite de nos territoires dépend de cet engagement collectif !



Jean-Luc MONTEIL

Président du MEDEF Provence-Alpes-Côte d'Azur



PROMOUVOIR L'ENTREPRISE, C'EST DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Promouvoir et soutenir les entreprises n'est pas un choix, c'est une nécessité.

Alors que les défis que devra relever notre société dans les prochaines années paraissent vertigineux, un acteur se trouve au centre du jeu : l'Entreprise. Unique créatrice de richesses et d'emplois, l'Entreprise – trop souvent décriée et mal comprise – constitue pourtant la solution aux maux qui nous assaillent.

Promouvoir l'Entreprise, c'est tout d'abord mener la bataille pour l'emploi.

Le chômage est aujourd'hui le pire des fléaux, celui qui sape les fondements de notre société en aggravant les inégalités et la précarité. Or, près de 19 millions d'emplois dans notre pays sont le fait de nos entreprises. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, elles sont près de 560 000 à faire travailler plus d'un million de personnes. Avec un taux de chômage durablement installé au-dessus de la moyenne nationale, l'urgence est à la croissance du tissu économique : sans un taux de croissance supérieur à 1,7%, le chômage en PACA ne redescendra pas sous la barre des 10% dans les quinze prochaines années, condamnant des dizaines de milliers d'individus à l'inactivité et aux conséquences sociales désastreuses qui en découlent.

Promouvoir l'Entreprise, c'est poursuivre l'ambition d'une société plus prospère.

Les infrastructures de transport, les écoles et les universités ou encore les hôpitaux dépendent en grande partie des milliards d'euros de salaires distribués et d'impôts et taxes versés ou induits par l'activité des entreprises françaises. La création puis la redistribution des richesses – n'invertissons pas l'ordre ! – est le fondement de tout progrès : seule une politique orientée vers la croissance permettra à l'ensemble de nos territoires de se redresser.

Promouvoir l'Entreprise, c'est enfin privilégier l'intérêt général au détriment des postures dogmatiques.

Promouvoir le rôle de l'Entreprise ne répond pas à des enjeux catégoriels mais concerne l'ensemble de nos concitoyens ; étudiants, jeunes diplômés, salariés du privé ou fonctionnaires, personnes en recherche d'emploi et retraités. L'action publique ne peut s'élaborer en silo, sans l'économie et encore moins à son détriment. Dans ce contexte, toute politique économique – nationale ou régionale – se doit désormais de soutenir la compétitivité et la croissance des entreprises.

L'Entreprise est donc un enjeu de société qui déborde des clivages traditionnels et doit être pour cela traité avec tout le pragmatisme requis. Telle est la voie du redressement de notre région et l'esprit qui guide les acteurs économiques de PACA. Les prochaines élections régionales sont l'occasion pour nous de partager notre vision de l'économie régionale et les priorités à mettre en œuvre pour sortir de l'ornière et de l'immobilisme. Le temps n'est plus aux tergiversations ni aux demi-mesures, mais à l'action. Pour réussir, ces ambitions doivent être portées collectivement.

FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT

PRIORITÉ N°1



Développer la logique du guichet unique

La réforme territoriale n'est pas parvenue à rationaliser en profondeur le millefeuille administratif français. Afin de mettre un terme aux doublons et financements croisés, une véritable culture du guichet unique doit s'imposer, permettant une rationalisation des dépenses publiques et une plus grande lisibilité de l'action publique territoriale.

NOS 2 PROPOSITIONS

➤ **Créer un "Pôle d'experts entreprises"** rassemblant l'ensemble des opérateurs publics territoriaux proposant des dispositifs d'accompagnement aux acteurs économiques.

➤ **Développer un guichet unique du financement** regroupant acteurs publics et privés.

PRIORITÉ N°2



Passer de la consultation à la co-construction

Face aux conséquences de la crise qui frappe toujours nos territoires, les politiques économiques régionales ne peuvent plus être élaborées en vase clos mais doivent être co-construites avec l'ensemble des acteurs concernés. L'objectif de ce principe d'"intelligence collective" : développer une stratégie économique inclusive, en adéquation avec les besoins des entreprises et des territoires, notamment des métropoles.

NOS 2 PROPOSITIONS

➤ **Créer un "Comité stratégique économique régional"** regroupant les présidents des fédérations professionnelles, des chambres consulaires, des organisations patronales régionales, de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) et du CESER.

➤ **Associer davantage les acteurs économiques** à la conception du schéma régional de développement économique et **repenser ensemble** la stratégie fiscale régionale.

PRIORITÉ N°3



Améliorer l'efficacité de la dépense publique

Compte tenu des fortes diminutions des dotations de l'État auxquelles sont soumises les collectivités locales, la marge de manœuvre des Régions sera, dans les années à venir, de plus en plus réduite. Dans ce contexte difficile, le Conseil régional se doit d'adopter une culture du résultat en se recentrant sur ses compétences clés avec pour souci la rentabilité de ses investissements.

NOS 2 PROPOSITIONS

➤ **Systématiser l'évaluation des politiques publiques régionales et prendre en compte** dans les décisions d'investissements **les recettes fiscales supplémentaires attendues et non le chiffre d'affaires généré.**

➤ **Renforcer les actions de lobbying** du Conseil régional à Bruxelles et faciliter la réalisation des projets structurants par **la mobilisation de financements européens.**

NOS AMBITIONS POUR PACA

METTRE EN PLACE LES FACTEURS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'EMPLOI

PRIORITÉ N°1



Imposer la formation comme un puissant levier de développement de l'emploi et des compétences

Compétences essentielles du Conseil régional, la formation professionnelle et l'apprentissage constituent de puissants vecteurs de développement économique. La récente réforme de la formation professionnelle ainsi que la baisse observée du nombre de signatures de contrats d'apprentissage en PACA depuis 2012 invitent les pouvoirs publics régionaux à redoubler d'efforts. Ces dispositifs d'excellence sont, en effet, majeurs dans la lutte contre le chômage, à condition qu'ils soient élaborés en adéquation avec la réalité économique des territoires et les besoins des entreprises.

NOS 3 PROPOSITIONS

- **Lancer un Pacte régional pour l'apprentissage** visant à moderniser son fonctionnement et à simplifier les processus administratifs, afin de **doubler le nombre d'apprentis d'ici 2021**.
- **Associer davantage les acteurs économiques** à l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et du Plan Régional d'Apprentissage (PRA).
- **Élever le niveau de compétences générales** pour garantir une meilleure employabilité et, dans une région très tournée vers les services et le tourisme, former les actifs à la gestion de la relation client *via* le Compte Personnel de Formation (CPF).

PRIORITÉ N°2



Favoriser un aménagement du territoire au service du développement économique et de l'emploi

L'aménagement du territoire régional souffre de nombreuses entraves qui menacent le développement des entreprises : cherté de l'immobilier et du foncier, conflits d'usage, densification et saturation des flux de transports, etc. Il est dès lors impératif que les pouvoirs publics engagent des politiques volontaristes visant à créer enfin un écosystème propice au bien-être de la population et à la croissance de nos entreprises, élaborées autour de plusieurs axes : logement des actifs, libération de foncier pour l'implantation d'entreprises, connexion de PACA aux réseaux de transports internationaux ou encore desserte efficiente des pôles urbains régionaux.

NOS 3 PROPOSITIONS

➤ **Profiter davantage de la double exposition vers la vallée du Rhône et le carrefour méditerranéen**, développer les liaisons avec Rhône-Alpes et l'Italie ainsi qu'entre Marseille et Nice, dynamiser le complexe industrialo-portuaire de Marseille-Fos en développant son hinterland et plaider pour l'intégration de la liaison Marseille-Suisse au corridor de fret européen 2, dans une logique d'"Arc latin".

➤ **Faciliter l'utilisation du réseau de transport public régional** en mettant en place un titre de transport unique sur le modèle de l'Ile-de-France, en perfectionnant l'outil PACA Mobilité et en faisant de la Région l'autorité organisatrice des gares routières.

➤ **Définir des "zones d'intérêt économique régionales" destinées à favoriser l'implantation d'activités productives**, en permettant la libération de foncier pour l'installation d'entreprises et la construction de logements pour les actifs.

PRIORITÉ N°3



Accompagner les entreprises dans la transformation numérique

La transformation numérique des entreprises est aujourd'hui un enjeu majeur. Vectrice de compétitivité, elle bouleverse les modèles économiques et nécessite que les entreprises comme les pouvoirs publics s'y adaptent et s'y engagent pleinement. PACA dispose en la matière de nombreux atouts qu'il convient de soutenir et valoriser : trois labels French Tech à Aix-Marseille, Avignon et Nice, des filières d'excellence dans la microélectronique et les télécommunications ainsi qu'une myriade de start-up créatrices de valeur ajoutée. Au-delà de la simple filière, les usages du numérique (e-commerce, communication, etc.) concernent l'ensemble des entreprises régionales.

NOS 3 PROPOSITIONS

➤ **Accélérer la transformation numérique du tissu économique** en profitant de la dynamique French Tech (Aix-Marseille, Avignon et Nice) et en dotant nos territoires d'une couverture en très haut débit.

➤ **Développer les smart cities** en favorisant la constitution de big data territoriaux, en déployant les usages du numérique au sein des collectivités locales et en permettant un meilleur accès des start-up à la commande publique.

➤ **Adapter les formations initiale et continue aux enjeux du numérique** et aux besoins des entreprises en créant un "passeport du numérique" *via* notamment l'utilisation du CPF, favoriser la mise en œuvre d'un Centre d'innovation et d'expérimentation sur les Services.

STRUCTURER LES FILIÈRES D'AVENIR

PRIORITÉ N°4



Faire de PACA une région industrielle de pointe davantage tournée vers l'international

L'industrie constitue le premier moteur économique régional. Après avoir réalisé d'importantes mutations ces dernières années, elle dispose aujourd'hui de nombreux atouts grâce notamment à la présence sur notre territoire de grandes entreprises motrices (Airbus Helicopters, DCNS, Thalès, etc.), de pôles de compétitivité et de plateformes de pointe, auxquels s'ajoute un tissu de TPE-PME performant. Afin de préserver les emplois d'aujourd'hui et créer ceux de demain, il convient dès lors de faire de PACA une région industrielle à dimension internationale, encore plus attractive et compétitive.

NOS 3 PROPOSITIONS

- **Favoriser la montée en gamme de la zone industrielle de l'Étang de Berre** à travers le soutien au projet Henri Fabre en déployant le projet "alliance pour l'industrie du futur", à la plateforme Picto, au CRITT Chimie, et à l'action Nouvelles Coopérations Industrielles et Synergies (NCIS).
- **Soutenir la filière microélectronique** à travers la plateforme Micro-Packs et en faire un outil de croissance des technopoles régionales (Sophia-Antipolis, Rousset, Château-Gombert, etc.).
- **Faire du Grand Avignon le territoire de l'intelligence agroalimentaire de la région PACA.**

PRIORITÉ N°5



Positionner PACA parmi les leaders mondiaux du tourisme

Deuxième moteur économique de PACA, le tourisme en est également le premier recruteur. Filière d'avenir appelée à se développer toujours davantage compte tenu de l'augmentation des flux touristiques internationaux, le tourisme régional ne doit néanmoins plus être appréhendé sous le seul prisme de la rente. Ainsi, à condition de répondre aux nombreux enjeux en présence (intensification de la concurrence internationale, faiblesse de la gouvernance, vieillissement de l'offre, développement des NTIC, etc.), PACA dispose de toutes les potentialités pour devenir l'un des leaders mondiaux du tourisme.

NOS 3 PROPOSITIONS

- **Clarifier les compétences des collectivités locales et favoriser la promotion des marques du territoire**, structurée autour de "Provence", "Côte d'Azur", et "Alpes", en soutenant notamment les activités vectrices de rayonnement à l'international (pôle arômes-senteurs-saveurs, produits alimentaires et agroalimentaires, grande plaisance, etc.).
- **Augmenter les droits de trafic aériens des aéroports régionaux** (prioritairement de Nice et Marseille) en provenance des pays pourvoyeurs de touristes, assurer une gouvernance territoriale des sociétés aéroportuaires et **améliorer l'accessibilité du territoire** (transport ferroviaire et par autocars, notamment).
- **S'adapter à la saisonnalité et élaborer une véritable politique de formation** pour les salariés du secteur (langues étrangères, maîtrise des outils numériques, etc.).

PRIORITÉ N°6



Encourager une transition énergétique compétitive

La transition énergétique est un enjeu fondamental pour la France et pour PACA. Écologique, le défi à relever est également économique : la transition énergétique – impliquant un profond changement de nos modèles de production et de consommation – doit aussi constituer un puissant levier de compétitivité, de relance de l'économie et de ré-industrialisation, avec à la clef de nombreux emplois durables pour nos territoires. En pointe, PACA bénéficie d'ores et déjà de nombreux projets structurants, parfois de dimension internationale, qu'il convient de soutenir et démultiplier.

NOS 3 PROPOSITIONS

➤ **Favoriser le développement des énergies renouvelables** en soutenant la Technopôle de la Mer, la plateforme d'éoliennes off-shores flottantes, la Cité des énergies, ITER, l'Opération d'intérêt national Éco-Vallée, la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon (EDF), ainsi que le déploiement des smart grids (Pôle Capenergies).

➤ **Faire de la rénovation thermique des bâtiments une filière d'excellence**, prolonger le travail initié avec la fusion d'Envirobot et du PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) et **renforcer les outils de financement** (tiers-financement, éco-conditionnalité locale, etc.).

➤ **Favoriser l'économie circulaire et l'“écoconception” des produits et services.**

PRIORITÉ N°7



Anticiper le vieillissement de la population et structurer la silver économie

En PACA, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans a vocation à croître de près de 60% d'ici 2040 ; celui des plus de 80 ans doublerait presque. Ces seniors représentent un marché pour tous les secteurs de l'économie liés à l'âge (bien-être, adaptation et sécurisation du domicile, transports, loisirs, santé, etc.). Cinq secteurs nous apparaissent comme pouvant être particulièrement impactés par le vieillissement : la santé, le tourisme, le commerce de détail, les services financiers et les services à la personne. Le vieillissement de la population doit désormais être considéré comme un facteur majeur de développement économique.

NOS 3 PROPOSITIONS

➤ **Transformer l'excellence scientifique en excellence économique** et décloisonner la santé, l'expertise scientifique et les entreprises de santé, notamment à travers le cluster Marseille Immunopole, le pôle de compétitivité Eurobiomed et la Cité européenne de la Santé basée à Nice.

➤ **Soutenir le développement des services à la personne** et mobiliser l'important réservoir d'emplois du secteur.

➤ **Aider au développement de Maisons de Santé** à proximité des cliniques de soins privées.

MEDEF Provence-Alpes-Côte d'Azur

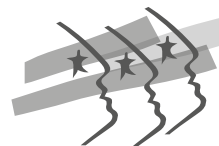
16, place du Général de Gaulle • 13231 Marseille cedex 1

Tél. : 04 91 57 70 00

medef@medefpaca.com

@MedefPACA

www.medefpaca.com



MEDEF
Provence-Alpes-Côte d'Azur